



Municipalité de
Saint-Nazaire-de-Dorchester

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Joanie Bolduc Pelchat, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

Que lors de la séance ordinaire, tenue le 7 mars 2022 M. Stéphane Turgeon, maire, a donné avis de motion, qu'il sera soumis pour adoption lors de la prochaine séance ordinaire du Conseil municipal, le règlement 273-2022 édictant un Code d'éthique et de déontologie des employé(e)s municipaux.

Ce code qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés.

Le règlement 273-2022 sera soumis pour adoption lors de la séance ordinaire, qui se tiendra le lundi 4 avril 2022, à 19h30, à la salle du conseil (57, rue Principale).

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement au bureau municipal, situé au 61-A, rue Principale, sur les heures d'ouverture ou sur le site de la municipalité à l'adresse suivante : www.st-nazaire.ca

Donné à Saint-Nazaire-de-Dorchester, ce 14^e jour du mois de mars 2022.

Joanie Bolduc Pelchat
Directrice générale/greffière-trésorière